



LIBERTÉS EN EXIL, POUVOIR EN TREILLIS : Chronique d'un glissement autoritaire au Mali (2020–2025)

Etienne Fakaba Sissoko,

Université des Sciences Sociales et de gestion de Bamako
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Bamako
Centre de Recherche et d'Analyses Politiques, Économiques et Sociales du Mali

Résumé :

Depuis 2020, le Mali est engagé dans une transition militaire marquée par une régression progressive et systémique des libertés fondamentales. Cette étude analyse les formes, les mécanismes et les effets de cette érosion, en mobilisant une approche méthodologique mixte combinant une base de données événementielle, une enquête quantitative (n = 384) et 80 entretiens qualitatifs. L'objectif est de comprendre comment la transition a transformé le régime politique en un autoritarisme légal, fragmentaire et progressivement légitimé.

Les résultats révèlent une restriction multidimensionnelle des libertés : arrestations arbitraires (plus de 35 cas), suspensions généralisées des partis, dissolution d'organisations (CMAS, AEEM, MODELE MALI etc.), fermeture de médias (RFI, TV5, France 24, Joliba TV), et criminalisation de l'opinion via le pôle cybercriminalité. Les données montrent que 72,9 % des citoyens perçoivent un recul des libertés, 74 % pratiquent l'autocensure numérique, et plus de 50 % modifient leur communication même en privé.

Le modèle logit confirme que la perception de la répression dépend significativement de l'exposition directe, du niveau d'instruction, de l'usage des réseaux sociaux et du fait d'avoir un proche victime. L'analyse montre également que la peur est intériorisée et structurante, induisant une démobilitation sociale. L'étude appelle à une réforme des mécanismes répressifs, à la restauration des libertés constitutionnelles, et à la reconstruction d'un pacte démocratique inclusif.

Mots-clés : Autoritarisme ; libertés fondamentales ; transition militaire ; autocensure ; espace civique ; Mali.

Classification JEL : H11 - D72 - K38 - P48

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15437367>

1 Introduction

Depuis les deux coups d'État successifs d'août 2020 et mai 2021, le Mali est engagé dans une transition politique dirigée par les militaires, censée répondre à une crise sécuritaire, institutionnelle et sociale profonde. Présentée comme une parenthèse de refondation, cette transition a progressivement glissé vers une gouvernance d'exception, marquée par des restrictions croissantes des libertés fondamentales : arrestations arbitraires, suspensions de partis politiques, censures médiatiques, exils forcés, et instrumentalisation du droit pour faire taire la dissidence (Human Rights Watch, 2022 ; FIDH, 2024, Amnesty International, 2024).

Ce rétrécissement de l'espace civique s'inscrit dans une tendance régionale de « transition autoritaire » (Schedler, 2013 ; Cheeseman, 2015), où la rhétorique de la souveraineté, de l'ordre et de la sécurité sert à légitimer la



concentration du pouvoir et la neutralisation des contre-pouvoirs démocratiques. Le cas malien illustre avec acuité cette dynamique : promesse électorale sans chronogramme, gouvernance par décrets, criminalisation de l'opinion et climat de peur diffus.

Cet article propose une analyse critique de l'érosion des libertés au Mali entre 2020 et 2025, en interrogeant les logiques institutionnelles, symboliques et répressives qui structurent ce glissement autoritaire. L'approche adoptée est mixte : une enquête quantitative (n = 384) a été combinée à 80 entretiens semi-structurés et à une base événementielle documentée, afin d'examiner à la fois les dispositifs de répression, les perceptions citoyennes et les formes de résistance ou de résignation.

La question centrale qui guide cette étude est la suivante : *comment la transition militaire malienne a-t-elle transformé le régime politique en un autoritarisme de gestion justifié par l'instabilité, et quelles en sont les implications pour l'État de droit et la participation démocratique ?*

Ce travail entend contribuer à la littérature sur les régimes hybrides et les transitions illibérales en Afrique de l'Ouest (Bratton & van de Walle, 1997 ; Levitsky & Way, 2010 ; Diamond, 2002), en apportant un éclairage empirique approfondi sur le cas malien, rarement traité sous l'angle de la perception citoyenne, de l'autocensure et de la recomposition silencieuse de la peur.

2 Cadre Théoriques et Revue de la Littérature

2.1 Répression autoritaire au Mali (2020–2025) : fondements théoriques, dynamiques régionales et apports empiriques

L'analyse des restrictions aux libertés au Mali s'inscrit dans une littérature plus vaste sur les régimes autoritaires et post-coup d'État. Dans ces configurations, les libertés individuelles (expression, opinion, circulation) et collectives (réunion, association, protestation) — pourtant consacrées par les textes internationaux et les constitutions nationales (Diamond, 2002 ; Rawls, 1993) — deviennent conditionnelles, voire réversibles, dès lors que la sécurité nationale est invoquée comme priorité (Foa & Mounk, 2016). Le cas malien illustre un processus où les libertés sont progressivement suspendues, les institutions instrumentalisées et la dissidence criminalisée.

Plusieurs concepts permettent de saisir ce glissement : l'autoritarisme furtif (Schedler, 2013), dans lequel les régimes maintiennent une façade légale tout en vidant les institutions de leur contenu ; les régimes hybrides (Levitsky & Way, 2010), où le pouvoir militaire coexiste avec des mécanismes électoraux tronqués ; et la manipulation démocratique (Cheeseman, 2015), où la légalité devient l'outil de la légitimation autoritaire. La rhétorique de la « refondation » et de la « souveraineté retrouvée » sert ici à masquer une recomposition autoritaire centrée sur le contrôle des récits, la peur organisée et l'invisibilisation des contre-pouvoirs.

Ces logiques s'observent dans plusieurs régimes post-coup d'État en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, au Niger comme au Mali, les militaires invoquent l'instabilité pour suspendre les partis, encadrer les médias, contrôler les associations et repousser les échéances électorales. Dans ces configurations, l'état d'exception devient permanent, l'appareil judiciaire est mis à contribution, et les libertés sont redéfinies comme des menaces (FIDH, 2024 ; Coalition Démocratie Sahel, 2025).

Pourtant, la littérature académique reste incomplète sur plusieurs plans. D'abord, les transitions militaires africaines sont peu étudiées comme formes de pouvoir stables, dotées de pratiques institutionnelles propres. Ensuite, les effets différenciés de la répression sur les citoyens (selon leur genre, âge, niveau d'instruction, lieu de résidence) sont rarement abordés. Enfin, la perception subjective de l'autoritarisme — notamment à travers la peur, l'autocensure, l'évitement numérique ou le retrait du débat public — demeure un angle mort des travaux existants (Tyler & Blader, 2003 ; Foa & Mounk, 2016).

Le Mali offre un terrain d'étude exemplaire pour combler ces lacunes. Depuis 2020, le pays a connu une succession de mesures répressives documentées : suspensions générales des partis (décrets n°0230/PT-RM du 10 avril 2024 et n°202-0318/PT-RM du 7 mai 2025), fermeture de médias (RFI, France 24, TV5Monde, Joliba TV), dissolution de structures critiques (CMAS, AEEM, ONG Modèle Mali), et instrumentalisation du pôle de lutte contre la cybercriminalité pour poursuivre des journalistes, universitaires, syndicalistes ou figures religieuses. Ces pratiques s'accompagnent d'un climat de peur intériorisée, d'une fragmentation des réseaux sociaux, et d'une désertification du débat public, où les analystes et voix critiques se taisent ou s'exilent.

Cette étude entend donc combler un triple vide :

- (1) **théorique**, en requalifiant la transition militaire comme forme autoritaire stable ;
- (2) **empirique**, en mobilisant à la fois des entretiens, une base événementielle et une modélisation statistique logit ;
- (3) **analytique**, en explorant les mécanismes de résignation, de résistance ou de retrait face à la fermeture progressive de l'espace civique.

Elle se fonde sur la question suivante : comment la transition militaire malienne a-t-elle restreint les libertés fondamentales, et selon quelles logiques institutionnelles, juridiques et symboliques cette érosion s'est-elle produite ?

À partir de cette interrogation, quatre hypothèses guident notre démarche :

- **H1** : Conformément aux travaux de Levitsky et Way (2010) sur les régimes hybrides et à ceux de Schedler (2013) sur l'autoritarisme furtif, la transition militaire malienne entraînerait un **recul significatif des libertés fondamentales**, structuré par une logique de « sécuritisation », de neutralisation des contre-pouvoirs, et d'habillage institutionnel de l'autorité.
- **H2** : En s'appuyant sur la littérature relative à la manipulation démocratique (Cheeseman, 2015) et à la légitimation autoritaire par l'argument sécuritaire (Diamond, 2002 ; Foa & Mounk, 2016), on peut formuler que la restriction des libertés serait justifiée dans le discours officiel par une rhétorique de souveraineté, d'ordre public et de lutte contre le terrorisme, transformant les menaces réelles ou perçues en alibi de concentration du pouvoir.
- **H3** : À la lumière des analyses intersectionnelles sur la perception politique (Tyler & Blader, 2003 ; Foa & Mounk, 2016), ainsi que des données issues d'enquêtes comparables sur la jeunesse urbaine en contexte autoritaire, il est attendu que la perception du recul des libertés soit plus prononcée parmi les jeunes, les urbains, les individus connectés et ayant un niveau d'instruction élevé, en raison de leur plus grande exposition à l'information critique et de leur moindre tolérance à la restriction des droits.
- **H4** : En s'appuyant sur les études de Schedler (2013) et sur les témoignages empiriques relevés dans cette étude, l'on peut supposer que l'autocensure, le désengagement civique et la peur intériorisée constituent des effets secondaires mais structurellement profonds de la répression, traduisant une discipline sociale intégrée qui réduit l'expression publique sans coercition explicite permanente.

L'étude cherche ainsi à enrichir les travaux sur l'autoritarisme contemporain en Afrique, principalement au Sahel, en proposant une lecture contextualisée de ses formes visibles et invisibles au Mali, dans un contexte où la militarisation du politique devient une matrice durable de gouvernement.

2.2 Schéma conceptuel de la problématique

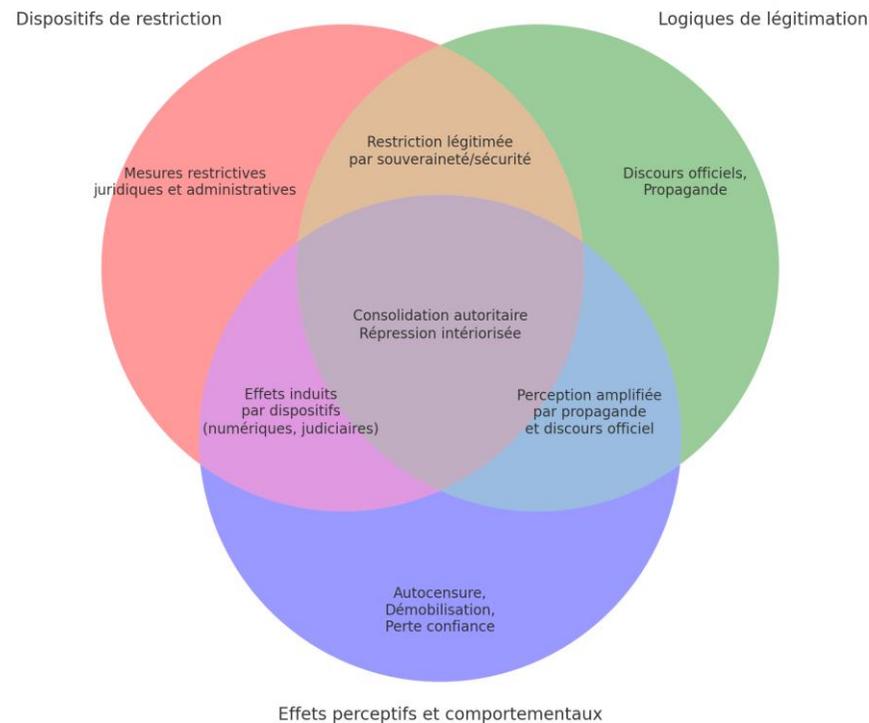
Cette étude part du constat que la transition militaire malienne (2020–2025), loin d'être une simple phase transitoire, a consolidé un régime autoritaire hybride, dans lequel la répression est institutionnalisée, légitimée et intériorisée. Le schéma conceptuel qui structure cette recherche vise à rendre compte des relations dynamiques entre les dispositifs de répression, les justifications politiques, les perceptions citoyennes et les effets comportementaux, en s'appuyant sur des cadres théoriques établis, des études empiriques comparées, et des hypothèses de recherche clairement formulées.

Ce schéma conceptuel constitue ainsi une architecture analytique cohérente, permettant de relier les instruments du pouvoir, leurs effets sur les représentations et les comportements citoyens, et les conditions de légitimation d'un régime autoritaire de transition.



2.3 *Figure 1 : Diagramme de Venn illustrant les interactions entre dispositifs de restriction, logiques de légitimation et effets perceptifs et comportementaux durant la transition militaire au Mali (2020–2025)*

**Diagramme de Venn : Interactions entre restriction, légitimation et effets comportementaux
(Transition militaire malienne 2020-2025)**



Source : Auteur; 2025



Ceci est un article en accès libre sous la licence [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Figure 2 : Schéma conceptuel de la problématique



Source : Auteur 2025



2. Méthodologie

Cette étude repose sur une approche méthodologique mixte (Creswell, 2014), combinant une analyse qualitative – centrée sur les récits de répression, d'autocensure et de résistance – et une analyse quantitative, destinée à mesurer la perception des restrictions et leurs facteurs explicatifs. Ce croisement méthodologique permet d'articuler des données vécues, des tendances mesurables et des faits documentés, dans un contexte marqué par l'opacité institutionnelle et la peur.

2.1 Design global de l'enquête

Tableau 1 : Design global de l'enquête

Méthode	Outils	Objectif principal	Cible	Taille	Logiciel
Qualitative	Entretiens semi-directifs -	Explorer les récits de répression, résistance, retrait	Acteurs civiques, militants, victimes	80	NVivo
Quantitative	Questionnaire structuré	Mesurer les perceptions des atteintes aux libertés	Citoyens maliens	384	SPSS

Source : Auteur, 2025

2.2 Collecte et structuration des données

L'enquête s'appuie sur :

- **384 questionnaires** (février–mai 2025), répartis par quotas (sexe, âge, instruction, zone) ;
- **80 entretiens semi-directifs**, codés selon 10 profils clés : citoyens ordinaires, ONG, journalistes, leaders politiques, universitaires, avocats, victimes, autorités locales, chefs communautaires, jeunes.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon qualitatif par profil d'acteurs et fondement méthodologique

N°	Encodage	Catégorie d'individus	Nombre d'individus	Fondement Méthodologique
1	C1	Citoyens ordinaires	80	Creswell, 2014
2	C2	Militants des droits humains et membres d'ONG	50	Creswell & Clark, 2017
3	C3	Journalistes et professionnels des médias	40	Patton, 2015
4	C4	Membres de partis politiques et leaders d'opinion	40	Yin, 2018
5	C5	Académiques et chercheurs	30	Teddlie & Tashakkori, 2009
6	C6	Avocats et défenseurs juridiques	30	Babbie, 2016



N°	Encodage	Catégorie d'individus	Nombre d'individus	Fondement Méthodologique
7	C7	Victimes de violations des droits humains	20	Saldaña, 2015
8	C8	Représentants des autorités locales et officiels gouvernementaux	20	Rubin & Rubin, 2011
9	C9	Leaders communautaires et religieux	40	Merriam & Tisdell, 2015
10	C10	Jeunes et étudiants	34	Flick, 2014

Source : Auteur, 2024

Les observations de terrain (manifestations interdites, procès politiques, groupes numériques) ont complété le matériau.

2.3 Calcul de l'échantillon et justification statistique

La taille de l'échantillon a été calculée selon la formule standard pour population finie :

$$n = \frac{Z^2 \hat{p}(1 - \hat{p})}{e^2 + \frac{Z^2 \hat{p}(1 - \hat{p})}{N}}$$

où :

- n est la taille de l'échantillon,
- N est la taille de la population (23 millions pour le Mali),
- Z est la valeur z correspondant au niveau de confiance souhaité (par exemple, 1.96 pour 95% de niveau de confiance),
- p est la proportion estimée de la caractéristique à étudier dans la population (si inconnue, on peut utiliser 0.5 pour maximiser la taille de l'échantillon),
- E est la marge d'erreur tolérée (par exemple, 0.05 pour une marge d'erreur de 5%).

2.4 Tableau 3 : Structure thématique du questionnaire et objectifs analytiques associés

Thématique	Nb de questions	Type	Objectif analytique
Liberté d'expression	6	Fermée	Perception de la censure
Liberté d'association	5	Fermée	Capacité à se regrouper
Sentiment de sécurité	4	Ordinale	Rapport entre ordre et liberté
Usage des médias sociaux	3	Fermée	Canaux d'accès à l'information
Autocensure	2	Ouverte	Peur intériorisée, contournement

Source : Auteur, 2025

2.5 Contraintes d'accès et précautions méthodologiques

Le terrain a été fortement perturbé par la méfiance, les menaces indirectes et le climat d'autocensure. Trois obstacles principaux ont été identifiés :

- La peur de la surveillance ou des représailles ;
- Les restrictions d'accès dans certaines zones rurales ;
- Les pressions sécuritaires lors des entretiens ou des passations de questionnaires.

Pour limiter ces biais :

- L'anonymat total a été garanti ;
- Les questionnaires ont été administrés en partie par messagerie chiffrée ;
- Des **médiateurs communautaires** ont été mobilisés pour faciliter l'accès et instaurer la confiance.

2.6 Traitement des données

a. Analyse qualitative

Les entretiens ont été codés selon une méthode inductive (Braun & Clarke, 2006), à partir de catégories émergentes : répression directe, autocensure, stratégies d'évitement, justification institutionnelle.

b. Analyse quantitative : justification du modèle logit

La variable dépendante (perception d'un recul des libertés : oui = 1, non = 0) appelle une estimation de type logit, adaptée à une réponse binaire.

Le modèle estimé est le suivant :

$$\text{logit}(Y_i) = \beta_0 + \beta_1 \cdot \hat{\text{age}}_i + \beta_2 \cdot \text{sexe}_i + \beta_3 \cdot \text{instruction}_i + \beta_4 \cdot \text{zone}_i + \beta_5 \cdot \text{réseaux}_i + \beta_6 \cdot \text{répression}_i + \beta_7 \cdot \text{proche}_i + \varepsilon_i$$

où :

- $Y_i = 1$ si l'enquêté perçoit une nette régression des libertés,
- ε_i est l'erreur aléatoire.

Tableau 4 : Variables explicatives utilisées dans le modèle logit et leur codage

Variable	Type	Codage	Rôle
Sexe	Binaire	0 = femme ; 1 = homme	Contrôle
Âge	Continue	En années	Contrôle
Niveau d'instruction	Catégoriel	Primaire / Secondaire / Sup.	Explicative
Résidence (urbain/rural)	Binaire	0 = rural ; 1 = urbain	Explicative
Usage des réseaux sociaux	Binaire	0 = non ; 1 = oui	Explicative
Victime directe de répression	Binaire	0 = non ; 1 = oui	Explicative
Proche victime	Binaire	0 = non ; 1 = oui	Explicative

Source : Auteur, 2025

La section suivante présentera les résultats croisés (quantitatifs, qualitatifs et statistiques) issus de ce protocole mixte, en analysant les types d'atteintes, les perceptions exprimées, les trajectoires de peur, de retrait ou de résistance, et les facteurs explicatifs des variations de perception dans la population.

3 Résultats empiriques croisés : récits, perceptions et explication statistique

L'analyse croisée des données qualitatives, quantitatives et documentaires permet d'identifier une dynamique de répression structurée, articulée autour de six catégories majeures : arrestations arbitraires, dissolutions d'organisations, censure des médias, répression numérique, exils ou séquestrations, et répression des mobilisations. Cette typologie s'appuie sur plus de 80 entretiens, 384 questionnaires, et une base événementielle documentée sur la période 2020–2025.

3.1 Une dynamique autoritaire en trois phases (2020–2025)

L'analyse des cas documentés montre une trajectoire progressive de la répression, que l'on peut structurer en trois grandes séquences :

- **Phase 1 (2020–2021)** : Consolidation politique par le Comité national pour le salut du peuple (CNSP). Arrestations ciblées de figures symboliques (Issa Kaou Djim, Clément Dembélé), neutralisation des voix critiques du M5-RFP, mise en garde verbale ou informelle.
- **Phase 2 (2022–2023)** : Institutionnalisation de la répression via des instruments juridiques. Mise en œuvre de la loi sur la cybercriminalité, activation politique de la HAC, première suspension de RFI et France 24, ouverture de poursuites contre ONG et partis critiques.
- **Phase 3 (2024–2025)** : Bascule vers un autoritarisme assumé. Suspensions généralisées des partis politiques par décrets (n°0230/PT-RM du 10 avril 2024 et n°202-0318/PT-RM du 7 mai 2025), arrestations systématiques (Ras Bath, Étienne Fakaba Sissoko, Adama Ben Diarra, Rose la Vie Chère, Alfousseyni Togo), condamnations d'imams (Bandjougou Traoré, Sékou Sidibé), exils forcés, répression syndicale (Hamadoun Bah), surveillance numérique généralisée.

Tableau 5 : Typologie des atteintes aux libertés

Type d'atteinte	Nombre estimé	Années	Caractère	Exemples illustratifs
Arrestations et détentions arbitraires	35+	2021–2025	Ciblé / systémique	Clément D, Ben Diarra, Togo, Ras Bath, SidiBé
Dissolutions / suspensions	10+	2023–2025	Systémique	CMAS, AEEM, ONG Modèle Mali, SADI
Fermetures de médias	5	2022–2025	Ciblé / dissuasif	RFI, France 24, TV5Monde, Joliba TV
Répression numérique / cyber	20+	2020–2025	Systémique	Loi cyber, arrestations via WhatsApp
Disparitions / exils forcés	10+	2022–2024	Ciblé	Konaté, Mariko, Bah, Bathily, Ag Badian
Manifestations interdites / réprimées	15+	2021–2024	Systémique	Bamako, Mopti, Ségou

Source : Auteur, 2025

Les dimensions les plus restreintes selon les enquêtés sont :

- **Liberté d'expression** (89 %),
- **Liberté d'association** (64 %),

- **Liberté de la presse** (58 %),
- **Liberté de manifester** (47 %).

Ces violences s'inscrivent dans une répression en trois phases : consolidation militaire (2020–2021), légitimation institutionnelle (2022–2023), puis basculement autoritaire assumé (2024–2025). Le recours massif à l'infraction d'« atteinte au crédit de l'État », les procès contre des syndicalistes (Hamadoun Bah), des religieux (Traoré, Sidibé) ou des membres de partis d'opposition (SADI), ainsi que l'usage dissuasif du pôle cybercriminalité, montrent la montée en puissance d'une stratégie de judiciarisation du silence.

3.2 Données quantitatives : perception des restrictions et climat de peur

Les résultats de l'enquête auprès de 384 citoyens maliens révèlent un sentiment largement partagé de régression des libertés. À Bamako, ce sentiment est encore plus marqué. L'autocensure apparaît comme une pratique massive, intériorisée même dans les échanges privés.

L'enquête révèle que 72,9 % des répondants estiment que les libertés ont reculé depuis 2020. Ce chiffre monte à 81,4 % à Bamako. La liberté d'expression est la plus fréquemment citée comme restreinte (89 %), suivie de la liberté d'association (64 %) et de la presse (58 %). Plus de 26 % ont subi une atteinte directe, et 62 % connaissent un proche victime de répression. Les jeunes urbains instruits sont les plus critiques.

Tableau 6 ; Aperçu de la perception des restrictions et climat de peur

Indicateur mesuré	Total (%)	Variation notable
Régression perçue des libertés	72,9	81,4 % à Bamako
Expérience directe d'atteinte	26	38 % chez les actifs publics
Proches victimes de répression	62	75 % chez les journalistes
Autocensure sur réseaux sociaux	74	84 % chez les 18–35 ans
Modification de communication privée	51	63 % en milieu urbain
Confiance en la HAC	22	12 % dans les régions nord

Source : Auteur, 2025

3.3 Données qualitatives : récits de peur, contournement, exil

3.3.1 Surveillance numérique, faux numéros et SIM désactivées

Les témoignages confirment une généralisation de l'autocensure. Un enseignant-chercheur (C5) raconte : « *Même dans les réunions de famille, je ne parle plus de la transition. L'autocensure s'est imposée.* » Une étudiante (C13) évoque la transformation des groupes WhatsApp : « *Maintenant, on ne parle politique qu'entre trois ou quatre personnes de confiance.* » Un web activiste (C34) décrit le recours massif aux comptes anonymes : « *Chacun a son faux nom, son avatar, juste pour dire ce qu'on pense sans se faire interpeller.* »

Un leader d'opinion, harcelé en ligne et exclu de plusieurs émissions, confiait : « *Ma mère me répétait : si tu vois un pauvre aller en prison pour la politique, c'est qu'il n'a pas su se contenter d'applaudir. J'ai compris. Je regarde désormais en silence.* »

La fragmentation des groupes WhatsApp, la création de comptes anonymes, l'achat de puces non identifiées (désactivées en décembre 2024) sont autant de stratégies de contournement, mais aussi de signes d'un État de peur

digitalisé. Sous pression, les opérateurs téléphoniques ont été contraints d'imposer l'identification obligatoire des lignes, aggravant la méfiance des usagers et favorisant le repli.

Ces formes de retrait ne sont pas exceptionnelles : elles traduisent une désertification contrôlée de l'espace public où seuls les profils pro-régime – propagandistes, vidéomans, anonymes dociles – trouvent place.

3.3.2 Résultats du modèle logit (Perception de la régression des libertés) : explication statistique de la perception autoritaire

Le modèle logit, construit pour expliquer la perception d'un recul des libertés ($Y = 1$), confirme que l'exposition à la répression, l'usage numérique, l'instruction et l'environnement social jouent un rôle significatif. Il confirme que la perception d'un recul des libertés dépend de variables structurelles

La combinaison des résultats qualitatifs, quantitatifs et statistiques permet de dresser une cartographie complète du glissement autoritaire au Mali. Cette dynamique repose sur :

- Une légitimation par la sécurité ;
- Une judiciarisation ciblée des dissidences ;
- Une fragmentation sociale favorisée par la peur, la surveillance et la perte de confiance dans les institutions.

Les trajectoires de silence, d'exil, de retrait numérique ou de renoncement à la parole publique signalent un effondrement latent de l'espace civique, dont les effets risquent de se prolonger bien au-delà de la transition militaire.

Ces résultats montrent que la perception n'est pas un simple ressenti : elle est ancrée dans des expériences vécues, des formes d'exposition, et des conditions d'accès à l'information critique.

Tableau 7 : Résultats du modèle logit (Perception de la régression des libertés)

Variable	Coef.	Erreur Std.	z	P> z	[95% Conf. int.]
Âge	0.011	0.014	0.79	0.428	[-0.016, 0.038]
Sexe (1=Homme)	-0.054	0.079	-0.68	0.496	[-0.209, 0.101]
Niveau d'instruction (Réf=Primaire)					
Secondaire	0.215	0.091	2.36	0.018	[0.037, 0.392]
Supérieur	0.361	0.099	3.64	0.000	[0.167, 0.555]
Résidence urbaine (1=Oui)	0.087	0.073	1.19	0.234	[-0.057, 0.231]
Usage réseaux sociaux (1=Oui)	0.292	0.115	2.54	0.011	[0.066, 0.519]
Expérience directe de répression (1=Oui)	0.582	0.124	4.69	0.000	[0.339, 0.825]
Proche victime (1=Oui)	0.318	0.103	3.09	0.002	[0.116, 0.520]
Constante	-0.644	0.218	-2.96	0.003	[-1.072, -0.216]

Source : Stata 18

désormais un paysage répressif ordinaire. La section suivante confrontera ces constats empiriques au cadre théorique et discutera des logiques de pouvoir à l'œuvre, des rôles affaiblis des contre-pouvoirs et des implications institutionnelles à long terme.

4 Discussions

Les résultats empiriques – tant quantitatifs que qualitatifs – confirment la profondeur et l'ampleur de la régression des libertés au Mali depuis 2020. À travers les récits de terrain, les tendances statistiques et les cas documentés, l'étude met en lumière les mécanismes d'un glissement autoritaire qui s'est opéré par vagues successives, sous couvert de souveraineté retrouvée et de sécurité nationale. Il s'agit désormais de confronter ces résultats aux cadres théoriques mobilisés, de valider les hypothèses de recherche, et d'analyser les logiques de pouvoir et les implications démocratiques de cette trajectoire.

D'un point de vue conceptuel, le cas malien confirme la pertinence des notions d'autoritarisme furtif (Schedler, 2013), de régime hybride (Levitsky & Way, 2010), et de manipulation démocratique (Cheeseman, 2015). Loin d'un régime dictatorial assumé, la transition militaire a mis en place un système de gouvernance basé sur une façade constitutionnelle (référendum, discours légaliste), tout en neutralisant les contre-pouvoirs par voie administrative, judiciaire et numérique. L'instrumentalisation de l'infraction d'« atteinte au crédit de l'État », utilisée à l'encontre de journalistes, d'activistes, d'imams ou de syndicalistes, illustre cette dérive vers une légalisation de l'exception (Diamond, 2002).

Les données du modèle logit renforcent cette lecture : les variables les plus significatives dans la perception du recul des libertés sont l'exposition directe à la répression, l'usage des réseaux sociaux, le niveau d'instruction et le fait d'avoir un proche victime d'atteinte. À l'inverse, ni l'âge ni le sexe ne semblent discriminants, ce qui suggère une pénétration transversale de la peur dans la société. Ces résultats valident les hypothèses H1, H2 et H4, et confirment partiellement H3 : si les jeunes urbains connectés sont les plus critiques, d'autres groupes, bien que moins visibles, commencent également à percevoir les restrictions comme structurelles et non conjoncturelles.

Les témoignages révèlent par ailleurs une démobilisation volontaire, où les citoyens désertent les espaces de débat, se replient sur des cercles privés, ou se réfugient dans des identités numériques anonymes. Le cas du leader d'opinion qui renonce à s'exprimer après les conseils de sa mère – « *si tu vois un pauvre aller en prison pour la politique, c'est qu'il n'a pas su se contenter d'applaudir* » – illustre cette autocensure intériorisée et résignée. Ce n'est plus seulement la répression qui inhibe ; c'est la peur de l'oubli, de l'exposition et de l'isolement.

Dans ce climat, le rôle des médias est devenu ambivalent. La suspension de RFI, France 24, TV5 Monde ou Joliba TV par la Haute Autorité de la Communication (HAC), souvent sans procédure contradictoire, a contribué à uniformiser les récits publics. Parallèlement, la Maison de la presse, plutôt que de défendre vigoureusement ses membres, a parfois privilégié le dialogue institutionnel au détriment de la solidarité professionnelle. Ses prises de position, comme l'appel à un « traitement patriotique de l'information », ont suscité de vives critiques parmi les journalistes interrogés (C38, C41), certains y voyant une inféodation symbolique renforcée par la participation de son président à des commissions présidentielles.

Le pôle spécialisé de lutte contre la cybercriminalité est devenu un levier central du contrôle discursif. Instrument de répression numérique, il est mobilisé contre des figures critiques comme Ras Bath, Ben Le Cerveau, Étienne Fakaba Sissoko, Alfousseyini Togo ou encore l'imam Bandjougou Traoré, condamné à deux ans de prison (dont un ferme) pour « atteinte au moral de l'armée ». Cette institution, conçue pour lutter contre la cybercriminalité, a été détournée pour judiciairiser l'opinion publique. Sa réforme s'impose comme une priorité, tant en termes de compétences que de garanties procédurales.

Ces dynamiques reposent sur trois logiques entremêlées :

- Le contrôle (par la loi, la suspension, la surveillance),
 - La peur (entretien d'une culture du soupçon, fragmentation des échanges),
 - Et la légitimation (discours de refondation, rejet de l'Occident, rhétorique souverainiste).
- Ces trois leviers ont produit non seulement de la répression, mais aussi une forme de consentement

contraint, nourri par la fatigue démocratique, le sentiment d'impuissance et l'absence d'alternative crédible.

Malgré cela, des formes de résistance souterraine persistent. Certaines ONG poursuivent leur travail de veille, la diaspora relaye les alertes, et des collectifs réapparaissent sous de nouvelles formes numériques ou locales. Mais leur fragmentation, leur isolement et l'absence de coalition durable réduisent considérablement leur capacité d'influence.

Enfin, les implications institutionnelles sont majeures. Cette étude appelle :

- Une clarification juridique des incriminations floues (notamment l'atteinte au crédit de l'État),
- Une révision du mandat de la HAC pour garantir son autonomie,
- Une redéfinition du rôle de la Maison de la presse comme contre-pouvoir professionnel,
- Et surtout une refondation des garanties constitutionnelles : liberté de presse, d'association et de réunion ne peuvent être subordonnées à l'arbitraire exécutif.

Le retour à un régime civil ne saurait masquer la consolidation d'un ordre autoritaire, fondé sur une discipline sociale, une surveillance numérique et une doctrine de la parole contrôlée. À défaut d'un réveil démocratique structuré, la transition malienne risque de devenir un modèle régional d'autoritarisme durable sous habillage légal.

5 Limites de l'étude et perspectives scientifiques

Comme toute recherche conduite en contexte autoritaire, cette étude présente plusieurs limites qu'il convient d'explicitier afin de situer avec rigueur la portée de ses résultats. La première tient au climat de peur et de surveillance ayant entouré la collecte des données. Malgré l'assurance d'anonymat, certains participants – notamment en zones rurales ou au sein d'institutions publiques – ont évité d'aborder les sujets les plus sensibles, ce qui a pu restreindre la profondeur de certains entretiens (Patton, 2015 ; Yin, 2018).

Une deuxième limite concerne l'opacité des motivations officielles. Si les décrets et communiqués sont disponibles, les justifications politiques ou juridiques des décisions de suspension (des partis, des ONG, des médias), d'arrestation ou de dissolution sont rarement formalisées dans des textes accessibles. Le chercheur a donc dû s'appuyer sur une triangulation entre sources indirectes, documents confidentiels et récits de terrain (FIDH, 2024 ; Amnesty International, 2025), ce qui fragilise parfois la reconstitution précise des chaînes de décision.

Troisièmement, un biais d'autosélection affecte le corpus qualitatif : les personnes ayant accepté de témoigner sont souvent les plus sensibilisées ou les plus touchées par les restrictions. Cela peut induire une surreprésentation critique, même si des témoignages de prudence, de repli ou de désengagement ont permis de nuancer cette tendance. Du côté quantitatif, l'échantillon de 384 individus assure une représentativité de base, mais certaines populations clés – notamment les exilés politiques, les militaires, ou les segments informels les plus marginalisés – sont demeurées inaccessibles.

Enfin, si l'étude se concentre sur le Mali, elle s'inscrit dans une tendance régionale plus large. Les dynamiques autoritaires observées – criminalisation de l'opposition, répression médiatique, propagande numérique – se retrouvent aussi au Burkina Faso et au Niger. Une comparaison systématique entre ces régimes militaires sahéliens permettrait d'éclairer leurs points communs et leurs différenciations internes.

À cela s'ajoutent deux pistes de recherche encore peu explorées : d'une part, une approche longitudinale pour suivre l'évolution des perceptions citoyennes au fil du temps ; d'autre part, une analyse générationnelle, pour

mieux comprendre l'impact de la répression sur les jeunes Maliens en matière d'engagement politique dissimulé, de repli numérique, ou de retrait silencieux.

6 Recommandations pour une sortie de crise démocratique

À l'issue de cette analyse critique de l'érosion des libertés fondamentales au Mali, un ensemble de recommandations prioritaires peut être formulé à l'attention des principaux acteurs institutionnels, civils et internationaux impliqués dans la reconstruction d'un cadre démocratique viable. Ces recommandations visent à :

- restaurer un État de droit effectif,
- garantir les libertés d'expression, d'association et d'opinion,
- et créer les conditions juridiques et institutionnelles d'un dialogue politique crédible.

Elles incluent notamment :

- Une relecture de la loi sur la cybercriminalité, afin de prévenir l'instrumentalisation des dispositions floues contre les voix critiques ;
- Une révision du Code de procédure pénale, en vue de garantir une indépendance renforcée des procureurs dans les dossiers liés à la défense des libertés fondamentales, notamment face au pouvoir exécutif ;
- Une réforme du cadre légal encadrant les services de sécurité d'État (SE), afin d'atténuer les risques d'enlèvements ou de détentions extrajudiciaires de défenseurs des droits humains ;
- Une reconfiguration des textes constitutifs de la Haute Autorité de la Communication (HAC), en faveur d'une composition dominée à 99 % par des journalistes professionnels, pour garantir son indépendance et son ancrage déontologique.

Le tableau ci-dessous propose une synthèse structurée de ces recommandations, réparties par acteur concerné et domaine d'intervention.



Tableau 8 : Recommandations pour les principaux acteurs

Acteurs concernés	Domaine d'intervention	Recommandations principales
Autorités de transition	Cadre légal et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier juridiquement l'infraction d'« atteinte au crédit de l'État » ; - Réformer le pôle cybercriminalité et garantir la procédure contradictoire ; - Publier systématiquement les motivations officielles des décisions restrictives.
Haute Autorité de la Communication (HAC)	Liberté de la presse	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir l'indépendance de ses décisions ; - Mettre fin aux suspensions arbitraires de médias ; - Instaurer un droit de réponse et une procédure contradictoire.
Maison de la presse	Déontologie et représentativité	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir son rôle dans la défense des journalistes ; - Clarifier publiquement son positionnement face aux atteintes aux libertés ; - Revaloriser les standards professionnels et la neutralité.
Société civile et ONG	Mobilisation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les alliances intersectorielles (syndicats, jeunesse, médias) ; - Protéger les lanceurs d'alerte ; - Documenter et archiver systématiquement les violations.
Partenaires internationaux	Coopération et conditionnalité	<ul style="list-style-type: none"> - Conditionner l'aide à la restauration des libertés fondamentales ; - Appuyer les initiatives de journalisme d'investigation ; - Soutenir les exilés politiques et les médias indépendants.
Institutions judiciaires	Garanties procédurales	<ul style="list-style-type: none"> - Former les magistrats aux normes internationales de liberté d'expression ; - Protéger les justiciables contre l'abus d'infractions floues.

Source : Élaboration de l'auteur, à partir des résultats empiriques (2025).





7 Conclusion

Cette étude visait à analyser les mécanismes, les formes et les effets de l'érosion des libertés fondamentales au Mali sous la transition militaire entamée en 2020. En mobilisant une approche méthodologique mixte – base événementielle, enquête quantitative sur 384 individus et 80 entretiens qualitatifs codés –, elle propose une lecture intégrée de la dynamique autoritaire en cours. Cette démarche permet de documenter un processus souvent invisibilisé : la restriction légale et sociale des libertés, justifiée par la sécurité, mais largement dirigée contre l'espace civique.

Les résultats confirment l'installation d'un régime autoritaire aux contours flous mais aux pratiques systématiques : plus de 35 arrestations ciblées, cinq médias suspendus, des milliers de citoyens réduits au silence numérique, et une autocensure normalisée dans les familles, les universités, les rédactions. Ce recul des libertés, à la fois visible et intériorisé, produit un climat de repli et de peur, amplifié par la surveillance numérique et la répression judiciaire.

Les hypothèses formulées en amont sont largement validées :

- H1 (recul généralisé des libertés) et H2 (légitimation sécuritaire) sont confirmées ;
- H4 (autocensure, désengagement, peur intériorisée) l'est également ;
- H3 (différenciation selon les profils sociaux) est partiellement validée, les jeunes urbains et connectés apparaissant plus critiques, mais les autres groupes n'étant pas épargnés.

Cette recherche n'est pas exempte de limites. Le climat de peur a pu restreindre certaines prises de parole, notamment en milieu rural. Un biais d'autosélection est possible dans l'échantillon qualitatif, et l'opacité des justifications officielles rend complexe l'analyse des intentions politiques réelles (FIDH, 2024 ; Amnesty, 2025). Malgré cela, la triangulation des sources et la complémentarité des méthodes ont permis d'ancrer solidement les conclusions.

Trois recommandations prioritaires ressortent :

- (1) la réforme du pôle cybercriminalité et la clarification des incriminations floues comme « l'atteinte au crédit de l'État » ;
- (2) la redéfinition du rôle de la HAC et de la Maison de la Presse pour garantir un environnement médiatique pluraliste et indépendant ;
- (3) le retour à un dialogue politique inclusif, associant société civile, partis suspendus, médias, diaspora et partenaires internationaux.

Ce travail apporte également une contribution à la littérature sur les régimes hybrides et les transitions autoritaires en Afrique de l'Ouest. Il met en lumière un autoritarisme légalisé, socialement intériorisé, où le droit est mobilisé pour discipliner la parole, et la peur transforme les citoyens en spectateurs silencieux (Schedler, 2013 ; Diamond,



2002 ; Foa & Mounk, 2016). En combinant les grilles d'analyse de l'autoritarisme furtif, de la captation narrative (Howard & Hussain, 2013) et de la résilience sociale, cette recherche ouvre la voie à une relecture critique des transitions militaires contemporaines.

Les perspectives de recherche sont nombreuses. Il conviendrait d'initier des comparaisons régionales systématiques (Burkina Faso, Niger), d'engager des suivis longitudinaux pour mesurer l'évolution des perceptions, et d'approfondir l'analyse de l'impact générationnel de la répression sur les jeunes, notamment à travers l'usage stratégique du numérique et la culture de la dissimulation.

Dans un pays où la parole devient suspecte et la critique un risque, la recherche garde un rôle fondamental : interroger, nommer, relier. Elle constitue un rempart face à l'oubli, et une ressource pour celles et ceux qui refusent la banalisation du silence.

REFERENCES

- [1] Amnesty International. *Rapport annuel 2024 – Mali : Répression, détention et autocensure sous la transition militaire*. Londres : Amnesty International, 2025.
- [2] Babbie, E. R. *The practice of social research* (14e éd.). Boston, MA : Cengage Learning, 2016.
- [3] Braun, V., & Clarke, V. "Using thematic analysis in psychology." *Qualitative Research in Psychology*, vol. 3, no. 2, pp. 77–101, 2006. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- [4] Bratton, M., & van de Walle, N. *Democratic experiments in Africa: Regime transitions in comparative perspective*. Cambridge University Press, 1997.
- [5] Cheeseman, N. *Democracy in Africa: Successes, failures, and the struggle for political reform*. Cambridge University Press, 2015.
- [6] Coalition Démocratie Sahel. *Rapport régional sur les atteintes aux droits et la fermeture de l'espace civique au Mali, au Niger et au Burkina Faso*. Dakar : CDS, 2025.
- [7] Creswell, J. W. *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (4e éd.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications, 2014.
- [8] Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. *Designing and conducting mixed methods research* (3e éd.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications, 2017.
- [9] Diamond, L. "Thinking about hybrid regimes." *Journal of Democracy*, vol. 13, no. 2, pp. 21–35, 2002. <https://doi.org/10.1353/jod.2002.0025>
- [10] Fédération internationale pour les droits humains [FIDH]. *Mali : Autoritarisme sous transition. Rapport annuel des violations des libertés 2020–2024*. Paris : FIDH, 2024.
- [11] Foa, R. S., & Mounk, Y. "The danger of deconsolidation: The democratic disconnect." *Journal of Democracy*, vol. 27, no. 3, pp. 5–17, 2016. <https://doi.org/10.1353/jod.2016.0049>
- [12] Flick, U. *An introduction to qualitative research* (5e éd.). Londres : SAGE Publications, 2014.
- [13] Howard, P. N., & Hussain, M. M. *Democracy's fourth wave? Digital media and the Arab Spring*. Oxford University Press, 2013.
- [14] Konaté, M. I. "Le militaire intrigue... mais au pouvoir, il inquiète." In *Regards maliens sur la transition*, pp. 41–57, Bamako : Éditions Tombouctou, 2024.
- [15] Levitsky, S., & Way, L. A. *Competitive authoritarianism: Hybrid regimes after the Cold War*. Cambridge University Press, 2010.

- [16] Linz, J. J. *Totalitarian and authoritarian regimes*. Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers, 2000.
- [17] Patton, M. Q. *Qualitative research & evaluation methods* (4e éd.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications, 2015.
- [18] Rawls, J. *Political liberalism*. New York, NY : Columbia University Press, 1993.
- [19] Reporters sans frontières. *Classement mondial de la liberté de la presse – Mali*. Paris : RSF, 2023.
- [20] Schedler, A. *The politics of uncertainty: Sustaining and subverting electoral authoritarianism*. Oxford University Press, 2013.
- [21] Dembele, K., Ballo, I., Sissoko, E. F., & Dembele, A. "Réseaux sociaux au Mali: Entre mobilisation politique et mécanismes de censure." *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, vol. 7, no. 1, 2024.
- [22] Sissoko, E. F. "Management des médias au Mali: Impact de la précarité économique des journalistes sur la qualité de l'information au sein de la presse écrite." *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, vol. 5, no. 2, pp. 516–534, 2024.
- [23] Sissoko, E. F., & Dembélé, A. (2023). La digitalisation et le journalisme : L'impact des réseaux sociaux et du journalisme citoyen sur la scène médiatique malienne. *Revue Francophone*, 1(2).
- [24] SISSOKO, E. F. ., TANGARA, T. ., KONE , B. ., & KONE, M. . (2024). L'ÉCONOMIE DE LA « VIDÉOMANIA » AU MALI : Exploration d'un nouveau métier médiatique et son impact Sociétal. *Revue Française d'Economie Et De Gestion*, 5(2).
- [25] Teddlie, C., & Tashakkori, A. *Foundations of mixed methods research: Integrating quantitative and qualitative approaches in the social and behavioral sciences*. Thousand Oaks, CA : SAGE Publications, 2009.
- [26] Tyler, T. R., & Blader, S. L. "The group engagement model: Procedural justice, social identity, and cooperative behavior." *Personality and Social Psychology Review*, vol. 7, no. 4, pp. 349–361, 2003. https://doi.org/10.1207/S15327957PSPR0704_07
- [27] Yin, R. K. *Case study research and applications: Design and methods* (6e éd.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications, 2018.



Annexes

Tableau 9 : Tableau détaillé des atteintes aux droits humains – Mali (2020–2024)

Nom	Nature de l'atteinte	Accusation	Condamnation	Situation actuelle	Source
Clément Dembélé	Depuis novembre 2023,	Diffusion d'un enregistrement menaçant le président de transition	Poursuivi en justice, en attente de procès.	En détention. Le juge d'instruction avait ordonné sa libération en avril 2024. la cour d'appel a rejeté cette ordonnance	RFI, avril 2025
Étienne Fakaba Sissoko	Arrestation et condamnation	Diffamation, atteinte au crédit de l'État	2 ans de prison dont 1 ferme	Incarcéré puis libéré, réincarcéré en mars 2025 après une peine d'un an ferme. Il est en sursis pour un an	PEN America, Amnesty 2024
Adama Ben Diarra (Ben le Cerveau)	Arrestation et condamnation	Atteinte au crédit de l'État, menaces	2 ans dont 1 ferme	Condamné puis inculqué à nouveau en 2024	Jeune Afrique, Amnesty 2024
Alfousseyni Togola	Arrestation	Diffamation et injures publiques via internet	Poursuivi en justice	En détention préventive en avril 2025	RFI, avril 2025
Sidibé Rokia Doumbia (Rose la Vie Chère)	Arrestation et condamnation	Incitation à la révolte, association de malfaiteurs	1 an ferme	Toujours détenue mars 2025	Amnesty 2024
Ras Bath (Mohamed Youssouf Bathily)	Arrestation et détention prolongée	Simulation d'infraction, atteinte au crédit de l'État	Pas de jugement à date	Toujours incarcéré mars 2025	Amnesty 2024



Nom	Nature de l'atteinte	Accusation	Condamnation	Situation actuelle	Source
Siriki Kouyaté	Arrestation	Soutien à un détenu politique	18 mois dont 9 avec sursis	Condamné mars 2024. Libéré après sa peine	Amnesty 2024
Hamadoune Dicko	Séquestration	Présumé lien avec des groupes armés	Non concerné	Détenu au secret 3 mois, libéré en mars 2024	FIDH 2024
Mohamed Ag Badian	Enlèvement et torture	Non précisé	Non précisé	Libéré après plus de 2 mois	FIDH 2024
Amara Bathily	Séquestration	Activisme en ligne	Détenu quelques jours à la Sécurité d'Etat	Libéré mai 2024	FIDH 2024
Yeri Bocoum	Enlèvement	Critique du régime via médias sociaux	Détenu quelques jours à la Sécurité d'Etat	Libéré après 19 jours	FIDH 2024
Malick Konaté	Exil	Menaces de mort pour travail journalistique	Sorti du pays avant son interpellation	Exilé en France depuis 2022	RFI 2023
David Dembélé	Exil	Pressions répétées pour ses enquêtes	Non concerné	En exil Cote d'Ivoire	ICIJ 2023
Oumar Mariko	Empêchement de voyager / Exil	Opposition politique	Non concerné	Réfugié politique (lieu non précisé)	FIDH 2024
Tieman Hubert Coulibaly	Exil	Pression politico-judiciaire	Non concerné	Réfugié politique (lieu non précisé)	Sources presse et Politiques
Housseini Amion Guindo	Exil	Ciblé politiquement	Non concerné	En retrait de la vie politique (Côte d'Ivoire)	Sources presse
El Béchir Thiam	Enlèvement	Ciblé politiquement	Non concerné	Toujours détenu par la s Sécurité d'État selon les sources médiatiques depuis le 07 mai 2025	RFI ; 2025

Nom	Nature de l'atteinte	Accusation	Condamnation	Situation actuelle	Source
Abba Alassane	Enlèvement	Ciblé politiquement	Non concerné	Toujours détenu par la s Sécurité d'État selon les sources médiatiques depuis le 07 mai 2025	RFI ; France 24
Cheick Oumar Doumbia	Agression Physique	Ciblé politiquement	Non concerné	En liberté mais sous surveillance	Sources presse et politiques
Ibrahim Taméga	Tentative d'enlèvement	Ciblé Physiquement	Non concerné	En Clandestinité depuis la tentative	Sources presse et politiques

Source : Compilation de l'auteur , mai 2025